

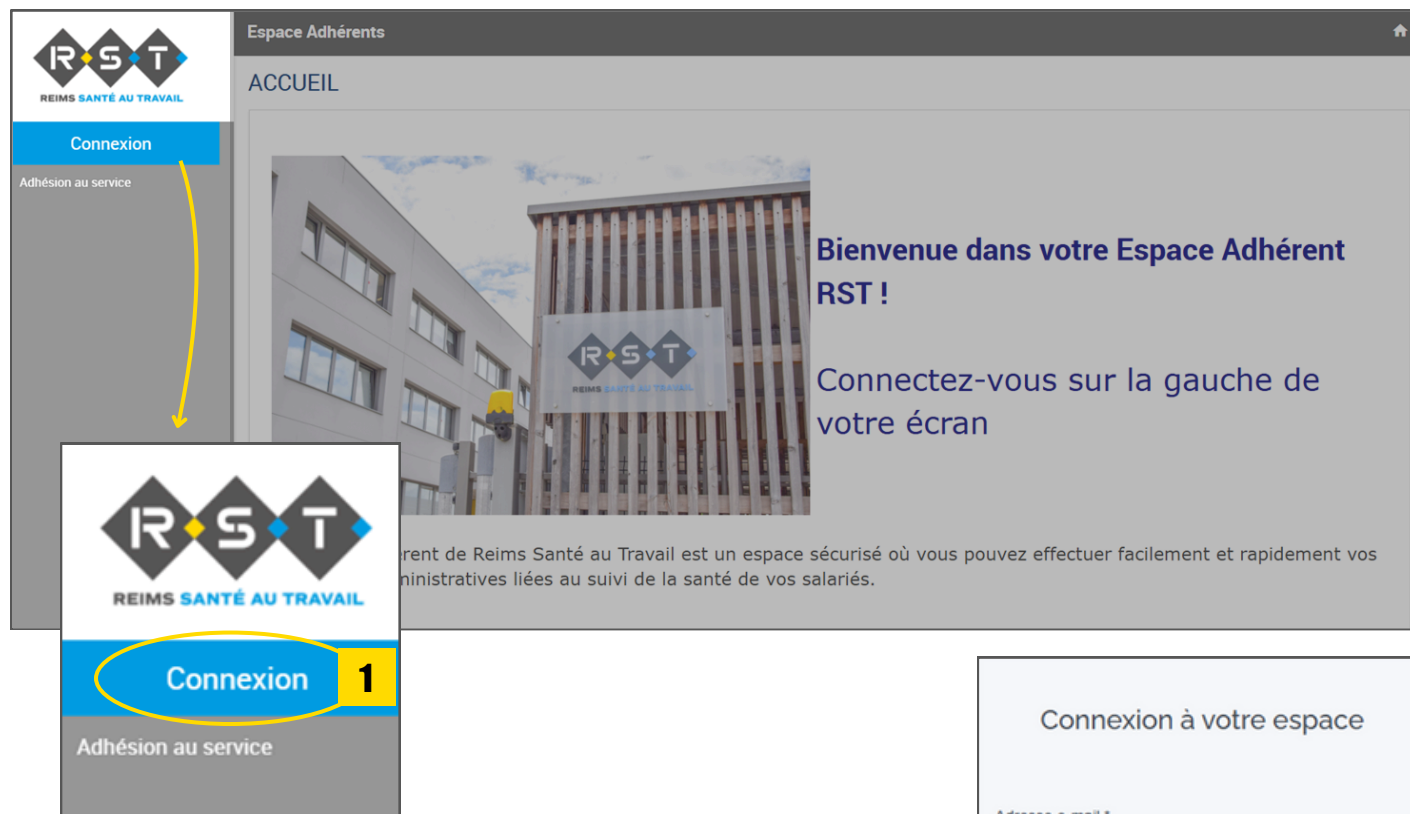
Première connexion

PREMIÈRE CONNEXION AU PORTAIL OU ESPACE SÉCURISÉ

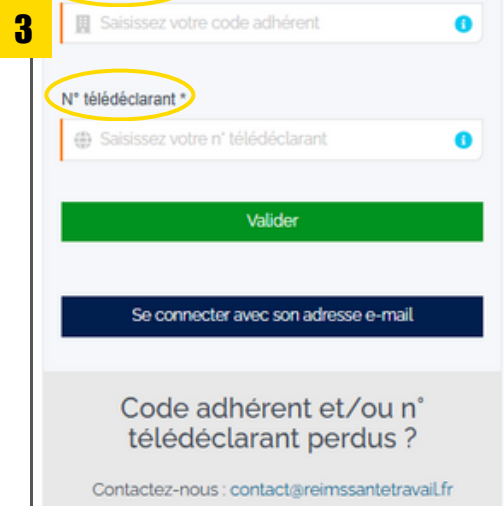
Pour activer son compte, l'administrateur doit disposer du code adhérent de l'entreprise, et du numéro de télédéclarant.

1 Se connecter au portail :

- Accéder au Portail : <https://pst-rst.medtra.fr/accueil.html>
- Cliquer sur le bouton bleu « Connexion », dans la colonne de gauche.



2 Cliquer sur le bouton bleu « Se connecter avec son code adhérent »



3 Saisir le code adhérent et numéro télédéclarant fourni par RST, puis cliquer sur Valider.

Le code adhérent (1 à 5 chiffres) et le numéro de télédéclarant (13 chiffres) sont communiqués par RST.

Vous n'avez pas reçu votre numéro de télédéclarant ?

=> Pensez à vérifier vos spams
=> Sinon, contacter le Service Adhérent :
contact@reimssantetravail.fr